

Brevet Audax d'initiation 100 km

organisé par le
Codep34
et le **Club de Magalas**



Ouvert à tous

Allure modérée (moy.20 km/h)
Parcours facile faible dénivelé
accessible à toutes et à tous.

- **Départ à 8h précises**
Salle des Sports à Magalas.
- **Inscription à la randonnée 5 €**
- **Licenciés F.F.C.T. 3 €**
sur présentation de la licence
- **Gratuit pour les moins de 18 ans**
- **Préinscription obligatoire par mail**
departement34-presidence@ffct.org
- **Renseignements 06 74 52 74 70**

Règlement

Randonnée cyclotouriste ouverte à tous (licenciés ou non), sous l'égide de l'Union des Audax français (UAF).
Les mineurs devront être accompagnés du parent légal.

Les participants, considérés en promenade personnelle, doivent se conformer aux prescriptions du code de la route, aux arrêtés préfectoraux ou municipaux, ainsi qu'aux consignes écrites et verbales de l'organisation et aux injonctions des services de police ou de gendarmerie. La responsabilité des participants est pleine et entière au regard des dispositions, prescriptions, consignes et injonctions.

Le port du casque est obligatoire. Le port du gilet haute visibilité est obligatoire si la visibilité est insuffisante.
Le Groupe sera encadré par des capitaines de route que les cyclos ne devront pas dépasser.

Les cycles utilisés doivent être conformes aux dispositions du code de la route.

Les VAE sont autorisés sous réserve de leur conformité à la réglementation française.

Le respect de ces dispositions est de la responsabilité des participants .